

Le Président

Rennes, le 25 janvier 2021

REÇU

Par GREFFE , 16:17, 28/01/2021

Madame Sophie BERGOGNE
Présidente
CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES
3 rue Robert d'Arbrissel
CS 64231
35042 RENNES CEDEX

Madame la Présidente,

Nous avons bien reçu le rapport d'observations définitives relatif au contrôle des comptes et de la gestion de la CCI Ille-et-Vilaine, prenant en compte les observations que nous vous avons adressées le 7 septembre 2020.

La lecture de ce rapport nous invite à porter à votre connaissance quelques informations et précisions.

Faisant suite à la Loi Pacte et aux évolutions récentes de réglementation, le réseau des CCI va adopter un nouveau règlement intérieur, approuvé le 17 décembre 2020 comme norme d'intervention par notre tutelle. Ainsi les remarques que vous nous avez adressées concernant notamment les modalités de remboursement des frais ou le fonctionnement de la commission de prévention des conflits d'intérêts vont-elles être prises en compte dans ce cadre.

Concernant la remarque figurant dans le paragraphe 3.2.3.2 sur l'information du Conseil régional quant aux projets d'investissements, nous souhaitons rappeler que la CCI a toujours transmis son programme annuel d'investissements au concédant. Ce programme, sur ces dernières années, n'a jamais fait l'objet d'accord formalisé, ni de réponse à nos courriers.

Dans un même esprit d'information et de transparence, la CCI Ille-et-Vilaine a mis en place en 2018 un dispositif mensuel de concertation avec les services du Conseil régional de Bretagne pour permettre plus de pertinence et de réactivité dans les décisions à prendre au sujet de la gestion de patrimoine.

Telles sont, Madame la Présidente, les précisions que nous souhaitons apporter en dernière relecture de ce rapport.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes respectueuses salutations.



Emmanuel THAUNIER